

2^{ème} vague du baromètre des métiers de l'expertise comptable, du commissariat aux comptes et de l'audit

Edition 2^{ème} semestre 2021

L'activité, l'emploi et le recrutement dans la Branche de l'expertise comptable, du commissariat aux comptes et de l'audit

Note méthodologique : les résultats du baromètre sont issus d'une méthodologie d'étude déployée par BVA et son partenaire Olecio, associant :

- une analyse de données Emploi-Formation (Dares, INSEE, ACOSS, ATLAS...) sur le secteur d'activités de la branche (IDCC : 00787 / NAF 732 : 6920Z – Activités comptables) ;
- une 2^{ème} vague d'enquête auprès d'un échantillon représentatif de 301 entreprises de la branche de l'expertise comptable, du commissariat aux comptes et de l'audit, réalisée par téléphone du 9 au 27 décembre 2021 (la 1^{ère} vague s'était déroulée du 16 au 30 juin 2021).



1/ L'activité de la branche de l'expertise comptable, du commissariat aux comptes et de l'audit au premier semestre 2021

- **Près d'un tiers des cabinets a vu son activité augmenter au premier semestre 2021 par rapport au premier semestre 2020**

Près d'un cabinet sur trois (32%) estime qu'au premier semestre 2021, son activité a augmenté par rapport au premier semestre 2020. Une part plus réduite que lors de la précédente vague du baromètre où l'accompagnement lié à la crise sanitaire avait induit une hausse d'activités pour près d'un cabinet sur deux, entre 2020 et 2019.

Dans le détail, les hausses concernent les mêmes activités que lors de la précédente édition du baromètre. Tout d'abord, la gestion sociale (paie...), en progression au 1^{er} semestre 2021 par rapport au 1^{er} semestre 2020, pour 4 cabinets sur 10. Viennent ensuite les activités juridiques, en augmentation pour près d'un tiers d'entre eux (32%), tout comme la tenue et présentation des comptes annuels (30%) et la gestion financière (29%).

Les cabinets sont désormais une majorité (53%) à faire part d'une stabilité de leur chiffre d'affaires, tout particulièrement sur l'activité de déclaration d'impôt, conseil fiscal et patrimonial, stable pour 69% des cabinets ayant répondu à l'enquête.

A l'instar de la précédente vague du baromètre, deux cabinets sur dix (22%) signalent une baisse d'activité concernant le commissariat aux comptes (missions légales et spécifiques).



2/ L'emploi dans la Branche de l'expertise comptable, du commissariat aux comptes et de l'audit au premier semestre 2021

- **Près de trois cabinets sur dix ont recruté au premier semestre 2021**

Au premier semestre 2021, près de trois cabinets sur dix (28%) ont procédé à des recrutements et même près d'un sur deux (47%) pour les structures de 10 à 49 salariés (47%).

Comme en 2020, les recrutements ont surtout ciblé les métiers de l'expertise comptable (86% des cabinets ayant procédé à des embauches), loin devant les métiers juridiques (16%) et de l'audit financier (15%), ou encore les fonctions supports (15%) et les métiers du conseil - consultants RH, système d'informations, finance, fusion-acquisition... (10%). Les recrutements effectués au premier semestre 2021 confirment la tendance à la spécialisation des collaborateurs comptables, avec 9 recruteurs sur 10 ayant embauché un tel profil spécialisé.

Durant cette période, les difficultés de recrutement se sont avérées tout aussi fréquentes qu'en 2020, avec 70 % des cabinets concernés par cette problématique (66% en 2020).

Au final, l'effectif des cabinets au 31 juin 2021 est resté stable par rapport au 30 juin 2020 pour près de sept cabinets sur dix (69%), reflet d'une stabilité plus marquée que lors de la précédente vague du baromètre (57%). Un quart des structures (25%) témoigne toutefois d'une hausse d'effectif, phénomène plus fréquent parmi les structures de 10 à 49 salariés (36%).

3/ Les perspectives d'activité, d'emploi et de recrutement dans la Branche de l'expertise comptable, du commissariat aux comptes et de l'audit au premier semestre 2022

- **Trois cabinets sur dix prévoient une hausse d'activité au premier semestre 2022 et presque autant prévoient de recruter durant cette période**


En termes de perspectives d'activité, les cabinets sont moins nombreux que lors de la précédente vague à anticiper une croissance pour la période à venir (30% contre 38% pour la précédente enquête). Ils prévoient majoritairement une stabilité de leur chiffre d'affaires au premier semestre 2022 (59% des cabinets), seuls 5% d'entre eux anticipant une baisse (vs 9% lors de la précédente édition).

Toujours en projection sur le premier semestre 2022, les projets de recrutement (CDI, CDD, alternance et apprentissage) s'inscrivent dans la continuité des résultats précédents : un cabinet sur quatre (25%) prévoit d'embaucher au premier semestre 2022 et plus d'un tiers pour les cabinets de 10 à 49 salariés (34%). A l'inverse, les structures de moins de 10 salariés sont plus nombreuses que les autres à ne projeter aucun recrutement (76% contre 71% toutes tailles confondues).

Focus sur l'automatisation et la digitalisation

- **Les démarches de digitalisation, largement déployées dans les cabinets de la Branche, ont déjà des bénéfices visibles et s'accompagnent de nouveaux besoins en compétences**

Parmi les cabinets interrogés, les démarches de digitalisation des processus sont d'ores-et-déjà très déployées. Plus des deux tiers ont automatisé leur production comptable intégralement ou partiellement (67%) et plus d'une structure sur deux la production des paies (57%), la collecte de la documentation et des données financières et l'information du pilotage des missions d'audit (56%) ainsi que la clôture comptable (52%). En revanche, seuls quatre cabinets sur dix ont initié (27%) ou mené à bien (11%) une telle démarche pour disposer de solutions d'appui au pilotage financier.



Au sein des cabinets engagés dans ces démarches, certains bénéfices sont largement reconnus. C'est le gain de productivité qui est mis en avant en premier lieu (74%), devant la simplification des processus (67%) et la possibilité de réallouer du temps sur des missions de conseil ou d'analyse de données (61%). Plus d'une structure sur deux cite par ailleurs les implications en termes de recomposition des missions des salariés (56%) et de besoins en compétences (52%).

Les nouveaux besoins en compétences qui émergent se situent sur différents plans : pour maîtriser les nouveaux logiciels et outils numériques (77%), renforcer la cybersécurité (71%) et mettre en œuvre la démarche d'automatisation elle-même (71%). Il peut aussi s'agir d'accompagner le développement de l'analyse de données (63%) ou de la fonction de conseil (61%), nouvelles opportunités offertes aux cabinets.

L'Observatoire des Métiers de l'Expertise comptable, du Commissariat aux comptes et de l'Audit (OMECA) a été créé le 16 janvier 2008 par les organisations syndicales d'employeurs (ECF et IFEC) et de salariés (CFDT, la CFE-CGC, la CFTC, la CGT et la CGT-FO) dans le but de :

- Réaliser des travaux d'analyse et de préconisation sur les changements qui affectent ou sont susceptibles d'affecter de manière quantitative ou qualitative les emplois, notamment en termes de contenu et d'exigence de compétences,*
- Mettre en œuvre à cet effet les moyens nécessaires à la collecte et à l'analyse des informations quantitatives et qualitatives permettant d'identifier et de mesurer les évolutions des métiers répertoriés dans ce secteur d'activité, ainsi que des compétences et formations nécessaires à leur exercice.*

Les publications de l'OMECA sont disponibles sur le site [www. metierscomptabilite.fr](http://www.metierscomptabilite.fr)